



PRONONCÉ D'ARRÊTS

LUNDI 5 NOVEMBRE 2018

SIXIÈME CHAMBRE – CINQUIÈME SECTION

JUGEMENTS DES COMPTES

AGENCE NATIONALE DE L'ÉVALUATION ET DE LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ANESM)
--

DIRIGÉE PAR LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ (HAS)
--

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE BRETAGNE

Les arrêts pourront être obtenus auprès du greffe contentieux
à la date sus-indiquée